



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-51328>

Département(s) de publication : **84, 26, 13, 83, 30**

Annonce n° **24-51328**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Centre Hospitalier de Montfavet

Correspondant : BELCASTRO Valentine

Adresse : avenue de la Pinède - CS 20107, 84918 MONTFAVET

Coordonnées :

Téléphone : 0490039536

Courriel : valentine.belcastro@ch-montfavet.fr

Adresse internet : <http://hopital-montfavet.e-marchespublics.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://hopital-montfavet.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_734_1015582.html

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Fourniture de gaz médicaux

Lieu d'exécution et de livraison : 2 Avenue de la Pinède CS 20107, 84918 Montfavet

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La procédure de passation du marché est un Marché A Procédure Adapté (MAPA), en application des articles L2124-1/R2123-4 et R2123-5 du code de la commande publique du 1er avril 2019. Ce marché à bon de commande est passé en application des articles R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique. Les fournitures feront l'objet de bons de commande au fur et à mesure des besoins sans minimum et avec un maximum de 45 000 euros H.T sur la durée du marché.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

règlementent : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement interne. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global maximum de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Pour éviter toute pratique anti-concurrentielle, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : 1° En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; 2° En qualité de membres de plusieurs groupements Conformément à l'article R2142-21 du code de la commande publique.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Autres renseignements demandés : - Le Document Unique des Marchés Européen (DUME) à compléter - Une déclaration indiquant les effectifs et les moyens techniques du candidat datée et signée, - La liste des prestations similaires exécutées au cours des trois dernières années datée et signée. - Bordereau de prix complété, daté et signé par la personne habilitée ; - Bordereau de valorisation daté et signé par la personne habilitée ; - Le mémoire technique détaillant l'organisation que le titulaire compte mettre en place pour l'exécution du marché, cf. annexe au présent règlement de consultation, daté et signé par la personne habilitée.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 31/05/2024 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 24-25

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Contact : Cellule des marchés
Adresse : 2 AV de la Pinède, 84918 MONTFAVET
Coordonnées :

Téléphone : 0490039536
Courriel : valentine.belcastro@ch-montfavet.fr

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Le candidat devra faire parvenir son dossier par transmission électronique uniquement. Il devra faire parvenir à destination à la date et l'heure limites indiquées sur la page de garde du présent règlement de consultation. Les dossiers qui seront déposés après la date et l'heure limites fixées ne seront pas retenus. Les dossiers sont à envoyer sur la plateforme de dématérialisation : <http://hopital-montfavet.e-marchespublics.com>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Contact : Pharmacie
Adresse : 2 AV De la Pinède, 84918 MONTFAVET
Coordonnées :
Téléphone : 0490039281
Courriel : marie-laure.berthezene@ch-montfavet.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/04/2024